



BLÉDINA (Groupe DANONE)

L'entreprise agro-alimentaire **Blédina**, filiale de l'entreprise Danone et leader français de la nourriture infantile, est devenue partenaire de BEE FRIENDLY au printemps 2017 pour un premier partenariat de trois ans. Il s'agit d'accompagner les fournisseurs de Blédina pour mettre en place le cahier des charges BEE FRIENDLY sur leurs exploitations agricoles. Dans un premier temps, les deux partenaires ont identifié 8 fournisseurs de Blédina sur 5 filières à accompagner vers la labellisation : pomme, poire et coing pour les fruits et carotte et pomme-de-terre pour les légumes. Ces productions sont utilisées dans la fabrication des petits pots pour bébés de Blédina.

Les exigences réglementaires qui s'appliquent à la nourriture infantile rendent le partenariat techniquement ambitieux. A la suite des trois ans de travail sur le terrain, les deux structures évalueront la faisabilité de la labellisation des produits finis.

• **En savoir plus** : <https://www.bledina.com/>

